

CONSEIL DE COMMUNAUTE du 28 septembre 2010

PROCES-VERBAL

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 46

Nombre de Conseillers présents : 36

Nombre de Conseillers présents et représentés : 43

Quorum : 23

Date convocation du Conseil Communautaire : 22/09/2010

Date d'affichage de la convocation au siège : 22/09/2010

La séance est ouverte

Le 28 septembre de l'année deux mille dix à 18 h 30
en la Salle des fêtes de La Brède

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes
de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la
Présidence de Christian TAMARELLE.

Nom, prénom	Présent	Excusé, procuration à	Absent	Nom, prénom	Présent	Excusé, procuration à	Absent
TAMARELLE Christian (Président)	X			GAZEAU Francis (Vice-Président)	X		
CLAVERIE Jean (Vice-Président)	X			LIEBAUT JANY Céline (Vice-Président)		M. GEYRE	
CONSTANT Daniel (Vice-Président)	X			LEMIRE Jean André (Vice-Président)	X		
DARRIET Bernard (Vice-Président)	X			MAYEUX Yves (Vice-Président)	X		
DUFRANC Michel (Vice-Président)	18h55			SECCO Danielle (Vice-Président)	X		
FATH Bernard (Vice-Président)	X			SOURROUILLE J. Paul (Vice-Président)	18h45		
Philippe DANNE	X			THERON Pierre Jean (Vice-Président)		M. LAPORTE	
Martine TALABOT	X			Philippe NARDI	X		
Jean Michel ALLINCKX			X	Benoist AULANIER	X		
Michel BAQUER	X			Nadine CHENNA	X		
Lionel PEZAT	X			Dominique GOURGUES		M. FATH	
Anne Marie CAUSSE		Mme RICHARD		Jean Paul MERCADIE	X		
Muriel RICHARD	X			Lionel PEYROUT			X
Philippe BALAYE			X	Pierre VIDAL		Mme BERRUYER	
Michèle BOURROUSSE	X			Pascal BARROUILHET	X		
Catherine SAUNIER	X			Laure BENCTEUX	X		
Daniel AUZIER	X			Bernard CHEVALIER	X		
Pili DUCOURNEAU		M. GARROS		Gérard GOUVERNEUR	X		
Christine PERRIN	X			Bernadette PELISSIER		M. GOUVERNEUR	
Françoise BETES	X			Jean Michel GACHET	X		
Bertrand MEALLET	X			Marylène MAY	X		
Sylvie DUFRANC	X			Jean Louis PAUQUET	X		
Alexandre LAFFARGUE	X			Michèle SOUQUIERE	X		

- Sur proposition de Monsieur le Président, Monsieur CHEVALIER est élu secrétaire de séance
- Le procès verbal de la réunion du 29 juin 2010 est adopté à l'unanimité

Compte-rendu synthétique des décisions

Conseil de la Communauté de Communes de Montesquieu

le 28 septembre 2010

N° D'ORDRE	OBJET	VOTE
2010/99	Adhésion à l'association des Marchés Publics d'Aquitaine pour le compte des communes et des syndicats intercommunaux de la CCM	Adopté à l'unanimité
2010/100	Désignation des représentants de la CCM aux différentes instances	Adopté à l'unanimité
2010/101	Recrutement au titre de l'activité accessoire d'un agent public	Adopté à l'unanimité
2010/102	Actualisation du tableau des effectifs	Adopté à l'unanimité
2010/103	Politique fiscale de la CCM	Adopté par 42 voix pour et 1 voix contre (M. PEZAT)
2010/104	Fonds d'aide intercommunal à l'investissement	Adopté à l'unanimité
2010/105	DM 2 au budget annexe de l'extension du site Montesquieu	Adopté à l'unanimité
2010/106	Vente d'un lot à la société REC - zone d'activité les Pins Verts	Adopté à l'unanimité
2010/107	Vente d'un lot à EURL TECH INDUS - zone d'activités les Pins Verts	Adopté à l'unanimité
2010/108	Parc photovoltaïque sur l'aérodrome - Baux emphytéotiques	Adopté à l'unanimité
2010/109	Politique des déplacements	Adopté à l'unanimité
2010/110	Observatoire foncier des zones humides des Bords de Garonne - convention de concours technique avec la SAFER Aquitaine Atlantique	Adopté à l'unanimité
2010/111	Subventions aux associations	Adopté à l'unanimité
2010/112	Adoption du PLH 2010-2015	Adopté à l'unanimité
2010/113	C comme au cinéma	Adopté à l'unanimité
2010/114	Projet de festival Méli Mélo	Adopté à l'unanimité
2010/115	Guide des actions jeunesse 2010-2011	Adopté à l'unanimité

Compte-rendu analytique

2010/99 - Adhésion à l'association des Marchés Publics d'Aquitaine pour le compte des communes et des syndicats intercommunaux de la CCM

Rapporteur : Monsieur le Président

Le Conseil Régional a développé en partenariat avec la CUB et la ville de Floirac une plateforme dématérialisée de marchés publics. Cette plateforme permet la publication des appels d'offres des adhérents. La CCM adhère depuis 2008. Il est proposé une adhésion groupée des communes et syndicats intercommunaux membres qui serait prise en charge financièrement par la CCM.

Adopté à l'unanimité

2010/100 - Désignation des représentants de la CCM aux différentes instances

Rapporteur : Monsieur le Président

En raison de démissions du poste de conseillers communautaires de membres des communes de Beautiran et Cabanac Villagrains, il est nécessaire de redéfinir la composition des instances dans lesquelles ils siégeaient.

Adopté à l'unanimité

2010/101 - Recrutement au titre de l'activité accessoire d'un agent public

Rapporteur : Monsieur le Président

Une formation sur le thème « Urbanisme et Environnement » va être prochainement proposée aux élus, et il convient de recruter un agent chargé d'animer cette formation.

Adopté à l'unanimité

2010/102 - Actualisation du tableau des effectifs

Rapporteur : Monsieur le Président

Il convient d'ouvrir un poste d'adjoint administratif 2^{ème} classe afin qu'un agent actuellement sur le grade d'adjoint technique 2^{ème} classe puisse changer de filière, ses fonctions étant plus en rapport avec son nouveau grade.

De plus, en raison du départ en congé parental d'un agent, il convient d'ouvrir un poste pour pourvoir à son remplacement.

Adopté à l'unanimité

2010/103 - Politique fiscale de la CCM

Rapporteur : Monsieur CONSTANT

La réforme de la taxe professionnelle a créé la Contribution Economique Territoriale. Il convient donc de définir une politique fiscale pour la CCM. Les nouvelles recettes vont provenir d'une part départementale pour ce qui est de la taxe d'habitation et d'une part départementale et régionale pour ce qui est de la taxe foncière.

Il est précisé qu'à défaut de délibération de la CCM, il serait appliqué par défaut les taux des différentes communes.

Il existe des abattements obligatoires et des abattements facultatifs.

Il est proposé d'instaurer à compter de 2011 des abattements en matière de taxe d'habitation, soit un abattement obligatoire pour charge de famille et un abattement facultatif pour les personnes à revenus modestes ; des abattements sur le foncier non bâti, notamment pour les terrains à vocation agricole biologique ; de maintenir l'exonération de CET pour les jeunes entreprises innovantes.

Adopté par 42 voix pour et 1 voix contre (M. PEZAT)

2010/104 - Fonds d'aide intercommunal à l'investissement

Rapporteur : Monsieur CONSTANT

Il s'agit des critères de répartition du fonds d'aide à l'investissement qui a été voté lors du budget. Pour l'année prochaine, il conviendra de réfléchir à de nouveaux critères, ceux-ci étant un peu anciens.

Adopté à l'unanimité

2010/105 - DM 2 au budget annexe de l'extension du site Montesquieu

Rapporteur : Monsieur CONSTANT

Il convient d'ajouter à ce budget annexe des terrains ainsi que des travaux d'aménagement de quatre lots. Cette décision concerne le rachat des terrains au budget principal de la CCM.

Adopté à l'unanimité

2010/106 - Vente d'un lot à la société REC - zone d'activité les Pins Verts

Rapporteur : Monsieur CLAVERIE

Il s'agit d'un changement d'acquéreur qui n'est plus la société POWERCOM mais la société REC. La société POWERCOM sera locataire du bâtiment qui sera construit.

Adopté à l'unanimité

2010/107 - Vente d'un lot à EURL TECH INDUS - zone d'activités les Pins Verts

Rapporteur : Monsieur CLAVERIE

Ce terrain est situé **sur** la Zone des Pins Verts, dont on peut se féliciter de la commercialisation qui atteint presque 80% .

Cette société est une chaudronnerie qui travaille autant pour les PME que pour des entreprises de taille plus importante.

Monsieur le Président informe qu'il reste trois lots à commercialiser.

Adopté à l'unanimité

2010/108 - Parc photovoltaïque sur l'aérodrome - Baux emphytéotiques

Rapporteur : Monsieur MAYEUX

La société EXOSUN a sollicité la CCM pour obtenir un terrain afin d'y implanter un parc photovoltaïque.

Ce site a été choisi, car du fait de son exposition au Plan d'Exposition au Bruit, il n'est pas possible d'y réaliser grand-chose. L'installation du parc photovoltaïque permettrait de mettre en valeur cette parcelle inutilisée.

Le partenariat avec EXOSUN se fera sur cette parcelle de 1.5 ha, pour une redevance annuelle de 2 000 € l'ha.

Egalement, un partenariat sera mis en place avec la Réserve Naturelle pour élaborer un plan de gestion de ce site, qui compte quelques espèces faunistiques et floristiques intéressantes.

Monsieur DUFRANC estime qu'il faut rester vigilant sur ces fermes solaires, car de nombreuses opérations ne sont que de la pure spéculation immobilière. Leur développement peut engendrer des dégâts importants pour l'environnement. Il faut faire attention à ne pas donner à certains propriétaires l'idée de commercialiser leurs terrains pour des fermes photovoltaïques, dont le développement ne serait plus maîtrisé.

Monsieur AULANIER rejoint Monsieur DUFRANC sur les précautions à prendre pour éviter la prolifération de telles fermes.

Monsieur FATH se rallie aux propos précédents. Il estime qu'il y a un contresens évident à raser des forêts entières pour installer des fermes photovoltaïques. Il précise que le zonage actuel en Uy ne permettra aucune opération spéculative.

Adopté à l'unanimité

2010/109 - Politique des déplacements

Rapporteur : Bernard FATH

Le Département, la Région et la CUB sont maîtres d'œuvre sur les politiques de déplacement, mais on constate qu'aucune instance de concertation entre elles n'existe pour articuler ces modalités de transport.

De plus, en tant qu'organisateur secondaire, la CCM n'est pas invitée à des réunions de concertation et de dialogue avec ces instances.

Afin d'offrir le meilleur service aux habitants, il convient de définir une politique communautaire de déplacements.

Celle-ci doit prendre en compte les transports en commun, viser à réduire l'utilisation de la voiture personnelle et favoriser les modes de circulation « doux » (marche, vélo) avec des itinéraires sécurisés.

C'est pour cela qu'il convient de voir comment les différents partenaires peuvent être associés : citoyens, collectivités locales et entreprises.

Adopté à l'unanimité

2010/110 - Observatoire foncier des zones humides des Bords de Garonne - convention de concours technique avec la SAFER Aquitaine Atlantique

Rapporteur : Monsieur FATH

La création d'un observatoire devrait permettre de développer la politique foncière sur les Zones Humides.

Il est nécessaire d'avoir une connaissance du sens du foncier existant. Il est proposé de travailler avec la SAFER pour être parfaitement informés de ce qui se passe sur les Zones Humides en termes de mouvements fonciers pour avoir les moyens de réagir.

Adopté à l'unanimité

2010/111 - Subventions aux associations

Rapporteur : Monsieur FATH

Deux dossiers sont proposés à l'assemblée :

- le Cercle des Amis de Montesquieu : organisation d'un prix littéraire 1 500 €
- Montesquieu l'esprit du politique : organisation des Entretiens de la Liberté 10 000 €

Ces deux associations témoignent de l'importance de travailler autour de Montesquieu et du Château de la Brède.

Monsieur DUFRANC soutient ces propos et l'importance de ces deux associations l'une Brédoise, l'autre d'un rayonnement national.

Adopté à l'unanimité

2010/112 - Adoption du PLH 2010-2015

Rapporteur : Monsieur SOURROUILLE

Monsieur SOURROUILLE rappelle que le PLH a été arrêté le 8 décembre 2009. Puis suite à l'avis favorable des communes et du SYSDAU, il a été de nouveau arrêté le 13 avril 2010. Le Comité Régional de l'Habitat a émis un avis favorable le 14 septembre 2010. Il faut donc à nouveau ce soir approuver le PLH.

Monsieur SOURROUILLE souhaite faire un point sur l'emploi. Une baisse importante du nombre de demandeurs d'emploi a été recensée entre 2005 et 2007, puis une légère augmentation en 2009 avec la crise. Globalement, le territoire n'a pas été trop touché par cette crise.

Monsieur AULANIER pense que ce PLH est l'occasion de reparler du dossier des gens du voyage.

Monsieur le Président confirme que ce sujet est toujours d'actualité.

Adopté à l'unanimité

2010/113 - C comme au ciné

Rapporteur : Madame SECCO

Depuis deux ans, des opérations de cinéma plein air sont proposées sur les communes. Avec la programmation 2011, toutes les communes auront accueilli une séance de cinéma. Celles-ci s'appuient sur un partenariat local pour proposer une soirée complète autour du cinéma.

La CCM participe financièrement à cette opération à hauteur de 9 000 €.

Adopté à l'unanimité

2010/114 - Projet festival Méli Mélo

Rapporteur : Madame SECCO

Depuis quatre ans, la CCM participe avec la CC de Cestas Canéjan à un festival de marionnettes. Les séances à destination des écoles, ALSH ... sont prises en charge financièrement par la CCM. Les séances tout public sont à la charge des communes qui s'engagent à mettre en place une billetterie. Les dépenses artistiques sont partagées entre les deux communautés de communes.

Adopté à l'unanimité

2010/115 - Guide des actions jeunesse 2010 / 2011

Rapporteur : Madame SECCO

Un programme des actions jeunesse présenté à la communauté associative a été élaboré. Des actions autour de la prévention, citoyenneté, éducation à l'environnement y sont rassemblées.

Madame DUFRANC souhaite savoir comment se procurer ce guide.

Madame SECCO répond qu'il est distribué en commission mais pas destiné au public, il s'adresse à la communauté éducative.

Adopté à l'unanimité